

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 NOVEMBRE 2009

Rapport du Président

Mesdames et Messieurs, chers membres, chers donateurs,

Le présent rapport porte sur les activités de notre association durant l'exercice 2008-09 qui est le premier exercice. Il a pour but de renseigner l'Assemblée générale sur notre action.

Notre association, fondée le 1^{er} octobre 2008, a pour but de soutenir au travers de garanties bancaires irrévocables des projets rentables soumis par nos partenaires locaux. Le but est de responsabiliser les groupes de projets, de les faire évoluer d'une attitude d'assistés permanents (très difficile à abandonner) vers la solution de prendre leur sort en mains. Pour notre association, il s'agit d'être aux côtés de nos partenaires, de comprendre et partager leurs difficultés, de les aider à réaliser leurs projets dans les conditions locales qui ne sont pas toujours faciles.

Organisation

Au cours de l'année dernière, notre comité s'est réuni à 6 reprises en particuliers pour mettre en place notre organisation et pour examiner les projets soumis. Lors de notre première rencontre en octobre 2008 nous avons décidé d'organiser notre comité de la façon suivante : Gérard Rossier, président, Jean Prince, trésorier, Véronique Coppey, secrétaire, Bernard Attinger, chef de la commission technique, Ruben Niyibizi, Jean-Bernard Gay et Antoine Reist, membre de la commission technique.

Trois secteurs d'activités ont été mis en place : technique, administration (secrétariat et finances) et communication.

Un schéma standard pour la présentation des projets a été adopté et adressé à notre partenaire local, afin de faciliter l'évaluation de ces projets. Un système de suivi des projets a été également mis en place.

Pour évaluer notre performance, nous utiliserons les quatre critères suivants : le délai dans l'obtention des crédits, taux de projets présentés ayant obtenus un crédit, nombre de personne ayant obtenu une autonomie socio-économique et le taux de remboursement des crédits.

Deux membres de notre comité ont donné leur démission : Véronique Coppey et Antoine Reist. Notre comité est maintenant à la recherche de deux membres.

Notre premier projet

Durant ce premier exercice nous avons pu concrétiser un premier projet avec la coopérative COJED, comme mentionné dans notre bulletin d'information, soit le projet SOSOMAB de moulin de céréales, grâce à la garantie bancaire accordée par notre association. Le but du projet est de moudre et commercialiser de la farine de diverses céréales. Ce projet est au bénéfice d'environ 2000 ménages de la cellule de Duwane qui peuvent ainsi faire moudre leurs grains à meilleur compte et plus proche de leur domicile (5km au lieu de 10 km).

Pour réaliser ce projet un crédit de FRW 3'140'550 ou CHF 6'375, a été estimé par la coopérative. Notre ONG a fait parvenir une garantie bancaire irrévocable de FRW 1'256'220, soit au cours du jour arrondi CHF 2'550, représentant 40% du crédit.

Notre partenaire local et nous-mêmes avons expérimenté le processus d'obtention de crédit sur la base d'une garantie bancaire irrévocable. Cela nous a permis de comprendre le fonctionnement du système d'une banque locale, de la lenteur du processus de décision, de la méfiance du système y compris à notre égard.

Voici pour votre information en résumé les six mois de procédure avec plus de 40 mails et presque autant de téléphones. Quand j'ai affirmé lors de mon voyage au Rwanda en avril et mai 2008, que le but de notre ONG était d' « enlever la peur » des banques de faire du crédit au secteur informel, je n'avais jamais prévu tous les efforts et la ténacité à déployer pour obtenir ce prêt.

Voici en raccourci

- | | |
|----------------------|---|
| | En 2008 |
| 1. juillet à octobre | évaluation et correction du projet |
| 2. 2 décembre | projet final déposé à la succursale de la Banque populaire de Save |
| | En 2009 |
| 3. 6 janvier | le projet arrive au siège de la banque à Kigali |
| 4. 10 février | enquête sur notre ONG |
| 5. 13 février | feu vert du siège |
| 6. 25 février | envoi de la garantie bancaire valable du 28.02.09 au 28.02.11 |
| 7. 21 mars | le gérant de la succursale de Save est informé du feu vert |
| 8. 25 mars | les conditions sont connues : 18% soit 1,5% par mois, deux ans |
| 9. 25 mars | notre ONG fait baisser le taux à 16% (pour mémoire en avril 2008 :14%) |
| 10. 9 avril | contrat de prêt signé |
| 11. 16 avril | fonds débloqués |
| 12. 5 mai | début construction hangar |
| 13. 13 mai | achat du moulin, la banque veut payer directement le fournisseur |
| 14. 22 mai | paiement du moulin par la banque. |

En résumé, il faut quatre mois au système bancaire pour évaluer le projet et accorder un crédit.

Selon le rapport de suivi de notre partenaire le projet est actuellement dans son septième mois d'exploitation, les mensualités sont payées régulièrement, par contre le volume des ventes est bien inférieur aux prévisions. Trois personnes sont actives pour ce projet.

Notre garantie arrive à échéance le 28 février 2011.

Les projets en cours d'évaluation

Apiculture soumis par une association d'animateurs (80 personnes) de la Région Gitarama, paroisse de Muhororo dans le but de les aider financièrement dans leurs tâches pastorales. Création de deux emplois à plein temps.

Culture de feuilles légumes de manioc (ISOMBE). Le but du projet est d'utiliser le terrain (4 ha), propriété des membres du FMIN. Cette culture produira des feuilles de manioc Sept personnes seront employées à plein temps.

Elevage de porcs. L'association « **DUKUNDE UBUREZI** » regroupe 120 familles. Chaque famille aura un porc à élever à la maison. Les membres de l'association se mettront ensemble pour cultiver les patates douces sur un étendu de 1,5ha.

Les projets refusés

Maroquinerie, tannage et fabrication d'objets en cuir proposé par la coopérative de tannerie de Huye (COTAHU). Il s'agit de réhabiliter un atelier saccagé durant le génocide par l'achat de matériel moderne. L'atelier devrait produire des sandales, ceintures, sacs à main, sacoches, portes monnaies et semelles. Douze personnes seraient occupées pour ce projet.

Rapport contenant de nombreuses erreurs et données peu claires, pas de crédit prévu, ni de plan de remboursement.

Culture de champignons : proposé par la COJED, jugé pas rentable et refusé

Notre partenaire local

Notre partenaire local, le « FMIN », est coordonné par Immaculée Mbabazizayezu et dispose de trois animateurs : Félix Habimana, Emmanuel Mutabazi, Jean de Dieu Sekamana.

Ces animateurs sont d'anciens boursiers de « Grandir à Butare » (www.assgab.ch) ayant terminés leurs études secondaires et ayant reçu une formation complémentaire théorique et pratique de deux ans sur la prise en charge des groupes de déshérités. Ces animateurs travaillent sous l'œil vigilant des référents qui les conseillent.

Information

Actuellement l'effectif de nos membres et donateurs est de 20, dont 4 cotisants à vie. Tous nos membres n'ont pas encore payé leur cotisation 2009.

Notre site Internet est régulièrement mis à jour et permet de suivre l'état d'avancement des projets. Il contient une foule d'information sur le Rwanda et vous permet de télécharger notre plaquette d'information, notre bulletin d'information, ainsi que nos différents rapports annuels et financiers, cela dans un souci de transparence

Un bulletin d'information vous a été adressé pour vous donner des détails de nos activités.

Conclusion, remerciements

Au moment de conclure, je voudrais remercier chacun des membres de notre comité pour son travail et son soutien tout au long de l'année 2009. C'est grâce à ce dévouement que notre comité peut fonctionner avec une grande efficacité.

Mesdames et Messieurs, c'est enfin en remerciant chaleureusement chacun d'entre vous, membres et donateurs, pour votre fidélité et votre soutien, que je mets un terme à ce rapport d'activités 2009.

Le Président :

Gérard Rossier